

# Assemblée générale 2015

## 1. Accueil et salutations

- ⇒ Information sur le déroulement de l'assemblée et salutations à Pierre-Michel Venetz
- ⇒ Excuser l'absence d'Yves Gaillard, retenu en raison d'obligations familiales
- ⇒ Proposition de modification de l'ordre du jour : pas de modifications.

## 2. Approbation du PV du 12 juillet 2014

- Approuvé à l'unanimité.

## 3. Désignation des scrutateurs

- Claudy Rapillard et Pascal Demierre.

## 4. Rapport annuel du comité par le président

- Comme l'an dernier, le comité s'est réuni à trois reprises, ces douze derniers mois, sans parler de l'implication de plusieurs membres dans l'organisation du 300<sup>e</sup> anniversaire de l'éboulement des Diablerets, à la mi-août 2014.
- Le président nous rappelle que la Fête du 300<sup>ème</sup> a souffert d'une météo maussade qui a naturellement eu des conséquences sur la marche des affaires de la buvette du spectacle, tenue par notre association.
  - Remerciements à Armelle et Rio Alberganti qui ont assuré la totalité des permanences de la buvette, y compris lors de la générale.
    - Le résultat financier est à la fois décevant et satisfaisant.
    - Explications : le total des ventes s'est élevé à CHF 900.-. Mais, par sympathie pour l'association et son engagement, le président du comité d'organisation, Jean-Pierre Penon, **a décidé de nous accorder la totalité de la somme**, c'est-à-dire la recette brute sans déduction du prix de revient des produits. Grâce à Armelle et Rio, **nous avons donc enregistré une rentrée extraordinaire de CHF 900.-**. Ça fait du bien à nos comptes.
    - Jacky Sauthier prend la parole pour nous délivrer un message de Jean-Pierre Penon : "Ce 300<sup>e</sup> anniversaire de l'éboulement nous a demandé une grande organisation et beaucoup de travail. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Malgré la météo, tous les objectifs ont été atteints. On gardera un magnifique souvenir de cette fête ainsi que de la pièce de théâtre. Le livre

de Sabine et Charly Rey se trouve à l'OT de Conthey ainsi qu'en librairie. Une plaque commémorative a été posée sur un rocher de l'éboulement.

- Concernant les finances, un petit bénéfice a été enregistré dont une partie reviendra à la Vallée puisque sur proposition de comité d'organisation **un montant d'env. frs 2000 sera dévolu à l'amélioration du micro de la chapelle de Derborence.**
- Fabrice nous parle maintenant d'un épisode qui a passablement occupé le comité. Il s'agit de la **nouvelle signalisation routière Aven-le Chapelle.**
- L'association a fait recours contre le projet de modification mis à l'enquête par l'Etat du Valais. Le projet prévoyait l' **interdiction générale de circuler durant toute la période hivernale jusqu'à l'ouverture officielle de la route.** Plus possible, par exemple, de se parquer à la chapelle et même d'y accéder.
- C'est pourquoi, après une vision locale avec le voyer de secteur, Sylver Sermier, ainsi que les chargés de sécurité de la commune de Conthey, nous avons proposé de **compléter la signalisation par une plaque permettant la circulation en cas de route déneigée.**
- Après quelques téléphones et courriels, nous avons été entendus.
- Par décision du 16 décembre, l'Etat du Valais a, par ailleurs, renoncé à percevoir des frais. Heureusement, car ils auraient pu, m'a-t-on dit, s'élever à CHF 600.- ou CHF 700.-.
- Ce qu'il faut savoir, c'est que **cette route de la vallée et, notamment, son ouverture, ne sont pas des priorités pour le canton.** Surtout compte tenu de l'état de ses finances. Ça nous a été dit et cela nous inquiète.
- Nous avons également abordé avec la commune de Conthey le problème des déchets dans la vallée. Particulièrement, les déposes sauvages derrière l'abri à moloks, ici au Godet.
- La commune est assez remontée. Elle songe à installer une caméra mobile, ce à quoi nous ne sommes pas opposés.
- Après discussion, nous avons fait par courriel la proposition suivante : **suppression de l'abri pour décourager ces déposes de bric-à-brac et mise à disposition d'une benne,** idéalement deux fois l'an en début et fin de saison, durant environ deux semaines.
- Nous avons également demandé que le **décadenassage des moloks coïncide avec l'ouverture de la route.**
- Nous venons de recevoir les nouvelles suivantes, la semaine dernière :
  - des panneaux d'information sur les déchets autorisés et sur l'acheminement de ceux qui doivent l'être directement dans les déchetteries vont être disposés ces prochains jours
  - l'abri à moloks sera démonté

Par ailleurs, d'éventuels contrôles avec caméra mobile sont à l'étude mais celle en possession de la police cantonale nécessite un branchement électrique, selon le chef du service technique de la commune de Conthey, M. Yvon Berthouzo.

- Concernant, enfin, la mise à disposition de bennes, aucune décision n'a encore été prise car, si une benne est installée à Derborence, "il faudrait aussi en poser une dans les mayens de Conthey et aux mayens de My, ce qui engendrerait des coûts non négligeables".
- Patrick Sauthier nous informe que le coût d'une benne serait d'environ frs 400.- + le transport.
- En clair : si les moloks sont fermés, emmenez vos déchets jusqu'à Aven ou dans votre village.

## **5. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs**

- Présentation des comptes par Gabrielle Rapillard pour l'année comptable du 01.06.2014 au 31.05.2015.
- Le vérificateur, M. Jean-Jacques Evéquoze n'a rien à signaler.

## **6. Approbation des comptes, décharge au comité**

- Comptes approuvés à l'unanimité.

## **7. Election complémentaire au comité**

- Nos statuts prévoient que le comité compte de 5 à 9 membres, président inclus.
- Actuellement, nous sommes 6. Un nombre pair.
- Proposition d'élire M. Patrick Sauthier qui nous a déjà été d'une grande aide ces derniers mois et qui est motivé à venir étoffer et rajeunir notre équipe.
- Patrick se lève et se présente : natif d'Aven, fils de Jean-Jacques Sauthier il a son mayen à Zamperon et trouve important que l'association soit représentée dans toute la vallée.
- Applaudissements.
- Remerciements à Michel Rais qui dit être content de voir que notre association se modernise, nous félicite et nous souhaite bon vent.

## **8. Fixation de la cotisation annuelle**

- Notre cotisation annuelle est de CHF 20.- depuis toujours, sauf erreur. Mais 20 francs en 2015, ça ne vaut plus 20 francs de 1970.

- Notre situation financière est saine. Mais le moindre imprévu peut nous faire sortir de la route.
- Par exemple, ce recours déposé en novembre. Si on avait dû s'acquitter des frais, nos comptes auraient accusé le coup.
- L'assemblée générale, par ailleurs, absorbe une bonne part de nos moyens.
- Et puis, si nous n'avons pas encore de nouvelles de la commune de Conthey pour cette benne pour les encombrants, il n'est pas impossible qu'on nous demande une participation
- Enfin, le comité imagine d'accorder une sorte de garantie de déficit aux organisateurs de l'incontournable fête du Lieudit, plus de 110 personnes l'an passé à Montbas. L'idée serait que nous fournissions le vin, par exemple, jusqu'à concurrence de 500 francs.
- Pour ces raisons, le comité vous propose d'adapter la cotisation annuelle et de passer, dès 2016, à **CH 30.- par an** au lieu de CHF 20.-.
- Vote accepté à l'unanimité, pas d'opposition, 0 abstention.

## **9. Fête Nationale**

- Comme de coutume, Armelle et Rio vous proposeront le vendredi 31 juillet dès 19h00, ici au Godet, leur traditionnelle soupe du Val Triqueut. Une prestation de Cors des Alpes ainsi qu'une ambiance musicale avec raclettes et grillades suivront au Godet.

## **10. Information sur la fête du Lieudit**

- Cette année, ce sont les mayens de Besson, emmenés par Michel Gaillard, qui organiseront la fête du Lieudit, le samedi 8 août dès 11h30, une première.
- La journée du samedi a été retenue pour les prochaines rencontres, afin de ne pas être fatigué le lundi.
- En 2016 ce dîner sera organisé par les mayens du Liapey.

## **11. Divers**

- Claudy Rapillard repose la question du réseau Swisscom. Jean-René Germanier est la dernière personne à avoir eu un contact avec Swisscom. Il semblerait toutefois que le réseau s'est amélioré dans l'ensemble de la Vallée. A suivre.
- Site internet : M. Yves Moser trouve que notre site manque de visibilité, que l'on devrait y mettre toutes les actions de notre association, des photos des fêtes du Lieu-dit, etc.
- Il se propose même de nous aider à améliorer et animer ce site.

**Prochaine assemblée générale : samedi 9 juillet 2016**

18h55 fin de l'assemblée.